

NOTE DE PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021



La présente note constitue une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les comptes administratifs ont été votés le 6 avril 2022. Ils peuvent être consultés sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture habituelles des bureaux ou en ligne sur le site internet de la commune.

Ils sont structurés autour de deux sections : l'une de fonctionnement, l'autre d'investissement.

1/ BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

Elle regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant des services, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

La section de fonctionnement du budget principal dégage un excédent 2021 de 663 488,97€ et retrace les éléments comptables suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 3 165 260,99€
- Recettes de fonctionnement : 3 828 749,96€

1.1 Les dépenses de fonctionnement

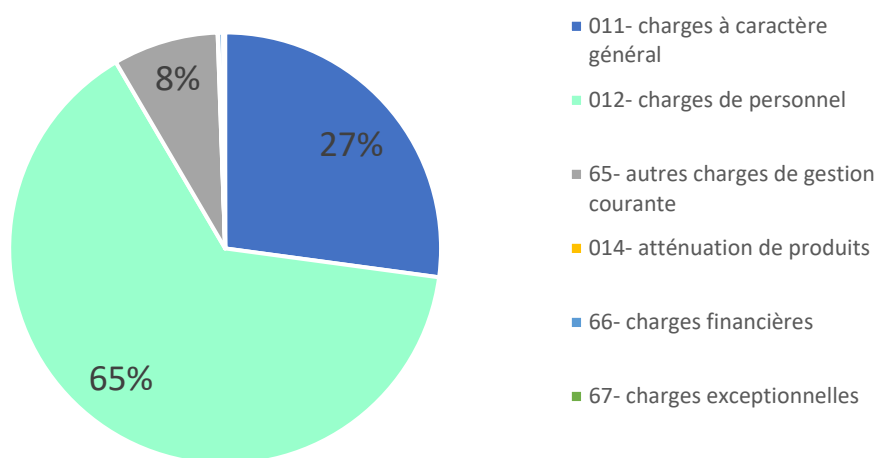
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 165 260,99€ dont 2 894 059,24€ de dépenses réelles de fonctionnement réparties comme suit :

Chapitre/libellé	Compte administratif 2021
Chapitre 011- charges à caractère général	785 355,86 €
Chapitre 012- charges de personnel	1 864 182,74 €
Chapitre 65- autres charges de gestion courante	228 412,37 €
Chapitre 014- atténuation de produits	1 553,00 €
Chapitre 66- charges financières	10 143,99 €
Chapitre 67- charges exceptionnelles	3 693,16 €
Chapitre 68 - dotations aux provisions	718,12 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 894 059,24 €

Le chapitre 011 « charges à caractère général » retrace les dépenses de fonctionnement courant notamment, les dépenses d'eau et d'assainissement (20510€), d'énergie/électricité (123 292€), les achats pour la restauration scolaire (63 603€), les frais d'entretien des bâtiments, voirie, terrains, matériels (120 227€), de maintenance (55 902€), les dépenses des fêtes et cérémonies (49 346€) ainsi que toutes les fournitures nécessaires au fonctionnement des services, bâtiments et matériels (97 284€).

Le chapitre 65 « autres produits de gestion courante » comptabilise notamment les subventions à divers organismes (associations 43 800€, CCAS : 20 000€ ...), ainsi que les indemnités aux élus.

Dépenses réelles de fonctionnement 2021



1.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 828 749,96€** dont 80% de recettes réelles (3 805 076,72€) lesquelles se répartissent comme suit :

Chapitre/libellé	Compte administratif 2021
Chapitre 013 Atténuation de charges	67 694,51
Chapitre 70 Produits des services, domaines et ventes	164 513,90 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	2 776 342,31 €
Chapitre 74 Dotations et participations	705 002,16 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	83 193,82 €
Chapitre 76 Produits financiers	74,97 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	8 255,05 €
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	3 805 076,72 €

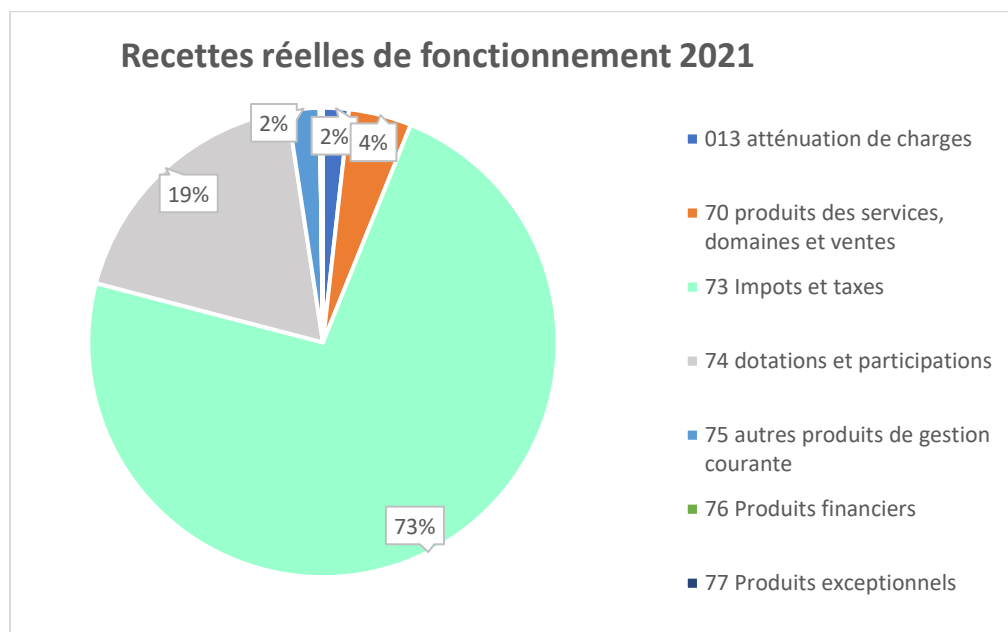
Les impôts et taxes, regroupés au chapitre budgétaire 73, représentent 73% des ressources de la collectivité.

La commune a maintenu des taux de fiscalité directe locale identique à ceux de 2020 intégrant uniquement, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la part de la taxe départementale sur les propriétés bâties.

Les dotations et participations, regroupées au chapitre budgétaire 74, constituent la deuxième source de recettes communales (19% des recettes réelles). Composées à hauteur de 70% par les dotations versées par l'Etat, elles enregistrent également les compensations des exonérations fiscales, les participations d'organismes extérieurs (CoVe, CAF pour les activités périscolaires...).

Les autres produits de gestion courante, regroupés au chapitre budgétaire 75, (2% des recettes réelles de fonctionnement) correspondent essentiellement aux revenus des bâtiments communaux loués ou mis à disposition (Maison de santé, bureau de poste, etc).

Enfin les produits et services, regroupés au chapitre budgétaire 70, comptabilisent les recettes des services périscolaires et de cantine, des droits de place, des locations de salles, etc.



2/ LE BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement retranscrit les projets de la commune à moyen ou long terme.


Le budget d'investissement regroupe l'ensemble des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux (construction de bâtiment, réhabilitation de biens, travaux de voirie et réseaux, aménagements de terrains ...).

Cette section supporte également le remboursement du capital de la dette des différents emprunts (160 209,92€ en 2021) contractés par la commune.

Les recettes d'investissements s'élèvent à 2 659 265,90€ dont + de 80% de recettes réelles d'investissements soit 2 166 974,71€.

DETAIL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 13	Subventions investissement	739 869,36€
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves (dont FCTVA = 302 190,00€ et taxe aménagement 65 975,83€)	368 165,83€
Chapitre 10 – compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisés (part de l'excédent de fonctionnement 2020 affecté en investissement au BP2021)	1 058 939,52€
Chapitre 040	Opération ordre transfert entre sections (dotation aux amortissements)	271 201,75€
Chapitre 041	Opérations patrimoniales d'ordre	221 089,44€
	TOTAL	2 659 265,90€



Les dépenses d'investissement s'établissent à **1 929 683,79€ dont 1 684 921,11€**  **des dépenses réelles.**

En 2021, **les dépenses réelles d'équipement** s'élèvent à 1 524 711,19€ soit 482€ par habitant (population légale au 1/1/2022 – source Insee).

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	Compte administratif 2021
REALISATION DOCUMENTS D'URBANISME	20 382 €
ACQUISITIONS FONCIERES	16 057 €
RALENTISSEURS ST COLOMBE	14 400 €
INSTALLATION CONTENEURS ENTERRES	30 494 €
TRANSFORMATION NUMERIQUE DES SERVICES ET INSTALLATION WIFI	32 182 €
EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION	8 042 €
EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	14 579 €
INSTALLATION JEUX POUR ENFANTS MAISON DE SANTE	14 464 €
CREATION DES JARDINS PARTAGES	52 222 €
PARC DES SPORTS/VESTIAIRES DU STADE ETUDES ET AMO	5 870 €
MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE (fin des travaux)	28 558 €
SALLE DES SPORTS (fin des travaux)	76 994 €
CHALET MANIN - maitrise d'œuvre et études	22 079 €
TRAVAUX SECURISATION ROUTE DE FLASSANS (1ere partie des travaux)	58 405 €
RESTAURATION DE L'EGLISE (fin des travaux)	774 451 €
ROMANITE (fin des travaux)	238 792 €

La section d'investissement dégage un résultat annuel positif à hauteur de 729 582,11€ mais un déficit de - 472 923,51€ à la clôture de l'exercice en raison de la reprise du déficit 2020 (-1 202 505,62 €).

3/ L'ETAT DE LA DETTE

Le budget principal 2021 a été équilibré sans recours à l'emprunt.

L'encours de dette détenu par la commune au 31 décembre 2021 est de 1 553 299€, ce qui représente 491€ par habitant (source population légale au 1^{er} janvier 2022 notifiée par l'INSEE).

Le capital remboursé s'est élevé à 160 209€ et les intérêts à 10143€.



4-1 Budget annexe « Exploitation forestière »

La section de fonctionnement du budget annexe dégage un excédent 2021 de 124 295€ compte tenu des éléments ci-dessous :

- Dépenses de fonctionnement : 69 435,78€
- Recettes de fonctionnement : 193 730,81€

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 67 713€ et se répartissent comme suit :

- Charges à caractère général : 16 529€ dont 12 161€ de frais de garderie par l'ONF
- Charges de personnel : 37 338€
- Autres charges de gestion courante : 13 845€ dont 12 512€ de contribution obligatoire à l'ONF.

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 193 730€ se composent principalement :

- Des produits des services : 175 109€ dont 154 671€ de vente de bois
- Des autres produits de gestion courante correspondant à la redevance liée à la présence de la station radar en forêt communale : 11 255€

En 2021, ce budget enregistre également, en fonctionnement, un don de 6 000€ obtenu par la commune de la part de l'association organisatrice du Tour de France pour le projet de reboisement et d'adaptation au changement climatique.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 37 280€, constituées exclusivement de dépenses d'équipement :

- Réfection de pistes de DFCI : 9681€
- Travaux sylvicoles : 5 341€
- Travaux Pavillon de Rolland : 22 257€

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 73 584€ et sont composées notamment de 60 793€ de subventions dont 24 000€ de l'Etat et du Département de Vaucluse liés à l'érosion, 36 793€ de la Région PACA pour les travaux du Pavillon de Rolland.

La section d'investissement dégage un résultat annuel positif à hauteur de 38 026,69€ mais présente un résultat de clôture déficitaire de -28 542,31€ en raison de la reprise du déficit 2020 d'un montant de - 66 569,00€.

4-2 Budget annexe « Piscine-Camping-Tennis »

Le compte de résultat 2021 dégage un excédent de fonctionnement de 106 883,56€ et retrace les éléments comptables suivants :

- Dépenses : 288 307,00
- Recettes : 395 190,56

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 253 441,27€ et se composent notamment des :

- Charges à caractère général : 91 532,09€ dont eau et assainissement : 11 220€, énergie : 20 586€, frais d'entretien : 7615€, frais de maintenance : 7156€
- Charges de personnel : 154 496,60€



- Autres charges de gestion courante : 3 294,88€ (abonnement aux logiciels, gestion, ...)
- Charges financières : 2 971,69€ qui correspondent aux intérêts des emprunts

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 389 022,56€ sont principalement constituées par :

- Les produits des services : 326 202,27€ (recettes du camping, de la piscine et de l'aire de camping-car)

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2021 à 61 999,21 dont 15 521,63€ de remboursement du capital des emprunts et 46 477,58€ de dépenses d'équipement consacrées notamment à :

- des travaux de mise en accessibilité : 14 360€
- des travaux de mise aux normes de la pataugeoire : 15 500€
- des travaux de rénovation des sanitaires du camping : 7752€
-

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à **76 733,14€** et sont composées notamment de :

- 13 556,30€ de subventions dont 12 500€ versés par la CoVe pour les travaux d'accessibilité et de mutualisation des accueils,
- 63 176€ correspondant à l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2020

La section d'investissement dégage un résultat annuel positif à hauteur de 43 431,66€ mais un déficit de -956,33€ à la clôture de l'exercice en raison de la reprise du déficit 2020 (-44 387,99€).

4-3 Budget Lotissement

Ce budget n'a donné lieu à aucune écriture comptable en 2021.